

Le Larris du Brûlé à Fignières

Une nature préservée entre Avre et Trois Doms



T. Gérard

La vallée sèche «de Fignières à Boussicourt» se prolonge en direction de l'Avre et présente une pente douce où prairies et cultures se succèdent, entrecoupées de haies et de petits bois. Propriété de la Commune et préservé par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, le versant plus pentu et non exploité, appelé localement «la Montagne», constitue l'un des plus remarquables larris du département de la Somme. Le terme picard «larris» désigne un coteau, une colline sèche parsemée de buissons.



Au mois de mai, le jaune des tapis d'Hippocrévide en ombelle domine, attirant les azurés.

Invitation à la promenade

Un sentier balisé vous permet de traverser le larris, et de revenir par le chemin du bas. Un dépliant de présentation du site est téléchargeable sur le site internet du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France. Un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope interdit notamment la circulation des engins à moteur, le camping et les feux.



R. Monnehey
Le Criquet noir-ébène

Ce milieu est riche et fragile. Nous vous remercions de ne pas abandonner de déchets et de respecter la faune et la flore. Attention, la chasse est pratiquée sur le site (le dimanche en période de chasse).

À la découverte des larris

Depuis ce panneau, dirigez-vous au fond de la place jusqu'au totem du Département, situé devant une maison et qui marque le début du sentier. Empruntez ce chemin du tour de ville, puis longez une portion de la route départementale 41. Bifurquez à gauche à l'entrée d'un petit bois. Après cette partie à couvert, vous longez les pâtures et débouchez dans une petite clairière.

Continuez tout droit à nouveau à l'ombre des hêtres jusqu'au très beau point de vue sur la vallée sèche de Fignières et sur le larris du Brûlé.

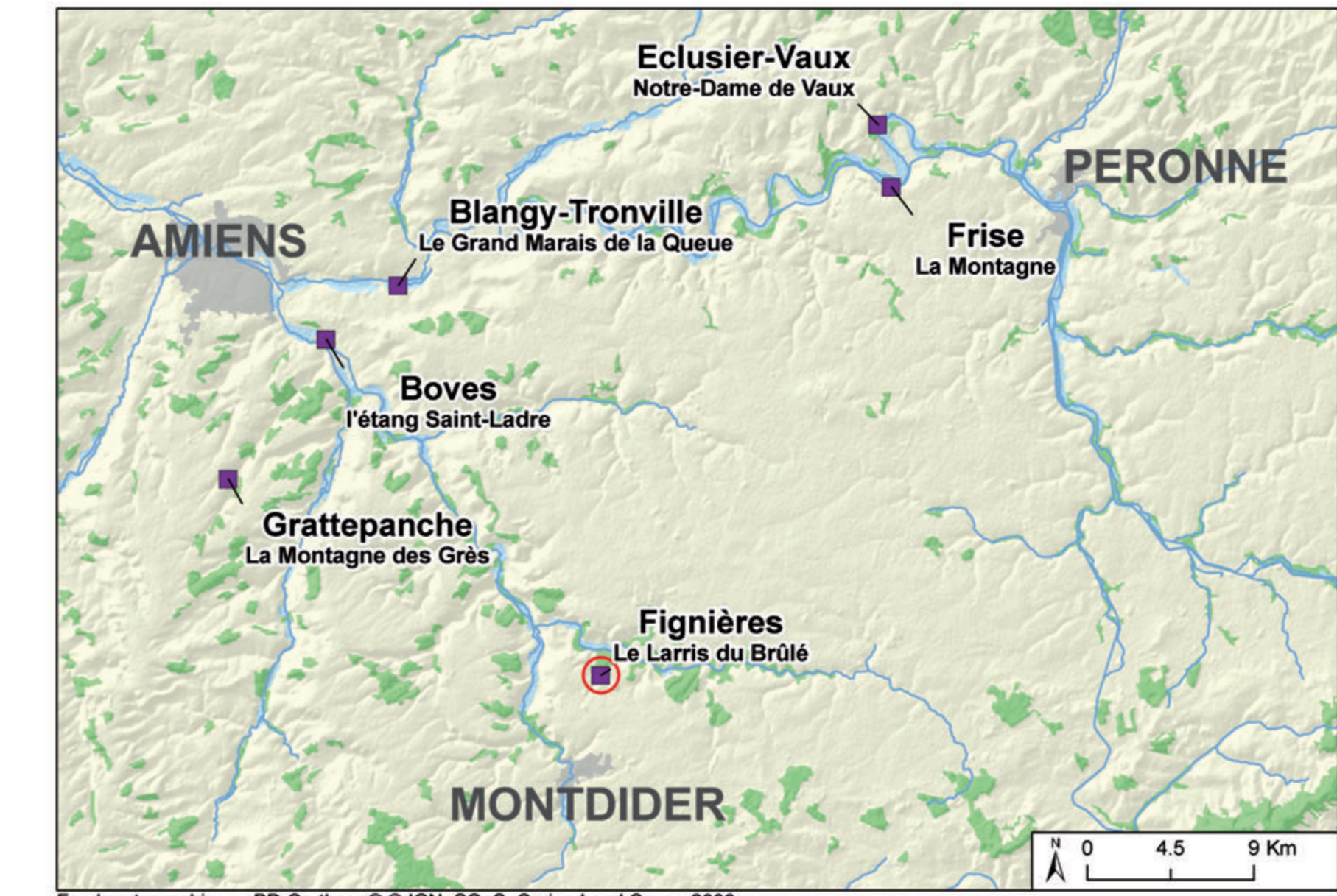
En vous engageant sur le sentier, vous découvrez les genévriers sur une forte pente, et un sol de plus en plus aride, laissant apparaître des morceaux de craie.



R. Monnehey
Le Genévrier commun

En bas du coteau, le sentier rejoint un chemin. Vous pouvez, selon vos envies, prolonger la balade en rejoignant le village de Boussicourt par la droite.

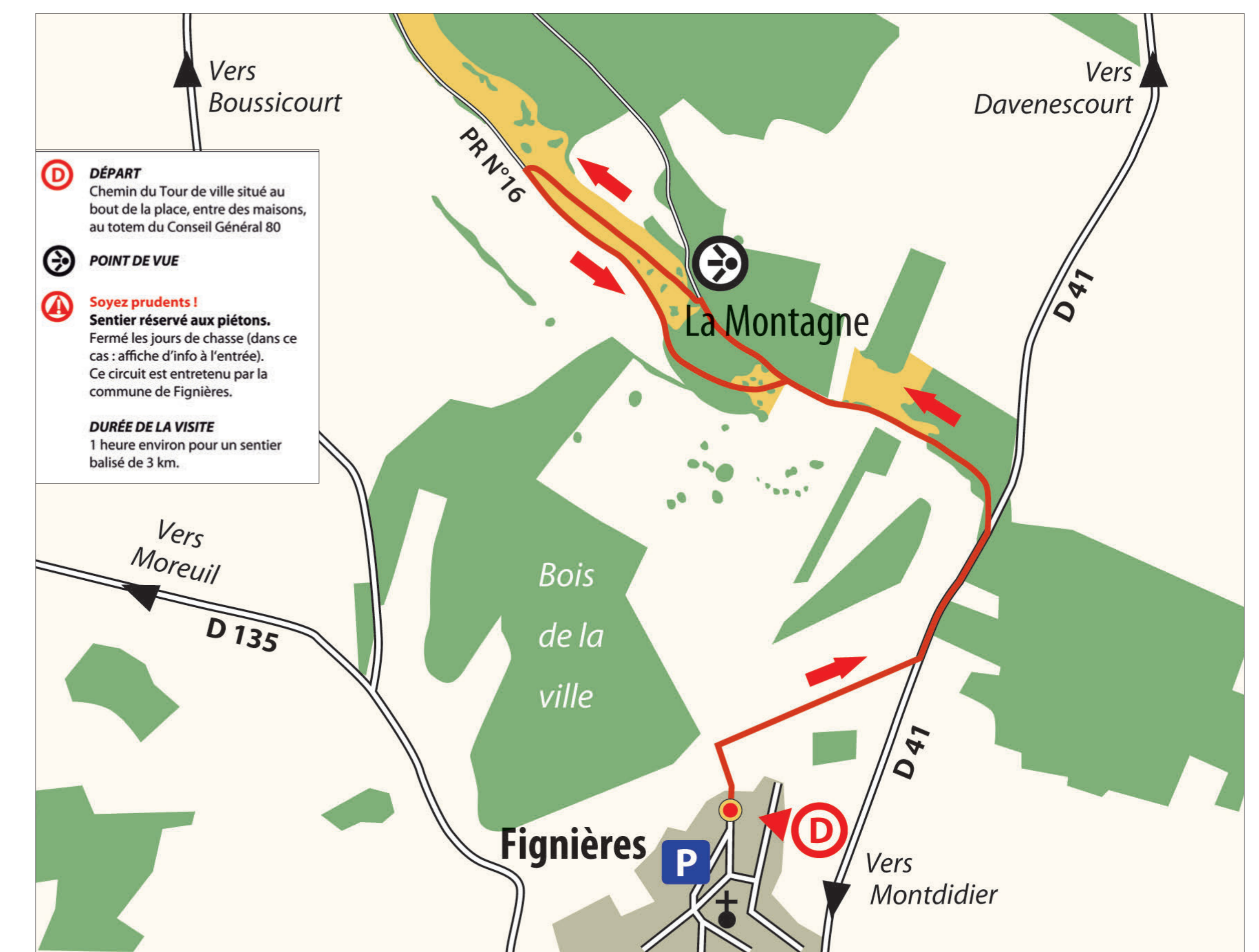
Pour rejoindre Fignières, vous irez à gauche en suivant le fléchage. Cette fois, vous observerez le larris depuis le fond de vallée. Sur le retour, attardez-vous pour découvrir les fleurs des bords de chemins et de champs. Le chemin qui remonte vous mène à la clairière où vous êtes passés plus tôt. Reprenez le chemin, vers la droite, qui clôt la balade.



Fond cartographique : BD-Carthage© IGN, S0eS, Corne Land Cover, 2006

Ce très rare papillon, le Mercur, illustre la richesse du patrimoine naturel de la Montagne de Fignières.

D'autres sites naturels préservés par le Conservatoire sont à découvrir à proximité : www.cen-hautsdefrance.org



DÉPART
Chemin du Tour de ville situé au bout de la place, entre des maisons, au totem du Conseil Général 80

POINT DE VUE

Soyez prudents!
Sentier réservé aux piétons. Fermé les jours de chasse (dans ce cas : affiche d'info à l'entrée). Ce circuit est entretenu par la commune de Fignières.

DURÉE DE LA VISITE
1 heure environ pour un sentier balisé de 3 km.

Respectez ces milieux naturels fragiles. Restez sur le cheminement.



La nature est accueillante, respectons-la !



REJOIGNEZ LE CONSERVATOIRE

Découvrez + de 540 sites en Hauts-de-France

Adhérez en ligne : www.cen-hautsdefrance.org/adherer

Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France est membre du réseau national des Conservatoires d'espaces naturels.

Les actions du Conservatoire sur ce site sont possibles grâce au soutien de ses partenaires :

